



UN PROJET POUR RAPPROCHER LA NATURE DE LA VILLE

Les Jardins Partagés de Thônex sont un ensemble de projets et d'espaces végétalisés répartis sur l'ensemble du territoire communal. Développés par la Ville de Thônex, ils visent à renforcer le lien entre les habitants et la nature en ville, tout en créant des lieux de rencontre, d'apprentissage et de partage.

À travers ces différents projets, la Ville de Thônex souhaite encourager les pratiques respectueuses de l'environnement, favoriser la biodiversité urbaine et sensibiliser la population à une alimentation saine et durable.

Librement accessibles au public, ces espaces permettent de profiter en tout temps de produits frais, cultivés de manière écologique. Ils invitent à la récolte spontanée et à la découverte d'une nature ressourçante.

1

POTAGERS PÉDAGOGIQUES

Les écoles de la commune accueillent des potagers pédagogiques, utilisés comme support d'apprentissage pour sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement, mais aussi à une alimentation saine et durable.

Les élèves et enseignants participent à des ateliers de semis et de plantations entre les mois de mars et mai et réalisent ensuite l'entretien et la récolte des plantations. Le Service de l'espace public de la Ville de Thônex assure le suivi, y compris pendant les vacances scolaires.

LIEUX

École Bois-Des-Arts
École Adrien-Jeandin
École Marcelly
École Pont-Bochet
École Belle-Terre

2

ÉCOLE GOURMANDE DU PONT-BOCHET

Un projet éducatif, sensoriel et durable a été mis en place dans le préau de l'école Pont-Bochet, sous la forme d'un jardin comestible et sensoriel. Composé de plus de 80 espèces végétales comestibles, odorantes, pédagogiques et ornementales, cet espace permet aux enfants de sentir, goûter, observer et apprendre au plus proche de la nature.

Au-delà de son rôle pédagogique, cet espace reste accessible aux passants qui souhaitent découvrir ces cultures et éveiller leurs sens au contact des plantes.

LIEU

École Pont-Bochet

LIEU

Curé-Desclouds

Des potagers participatifs ont été créés dans le quartier de Curé-Desclouds et à la Maison des Quartiers, pour permettre aux habitants de cultiver et récolter ensemble, de manière écologique, leurs plantes, légumes et fruits. Le tout, en bénéficiant d'un espace de détente, de rencontre et de ressourcement. La Ville met à disposition le matériel nécessaire au fonctionnement des potagers (plantons, outils, compost, bacs et réserves d'eau). Gérés par l'association des habitants de quartier, les Potagers du soleil, situés à Curé-Desclouds, sont accessibles sur inscription* pour toutes les personnes qui souhaitent participer à la plantation et à l'entretien de ce jardin.

À sa création, le potager de la Maison des Quartiers a fait l'objet d'un projet d'animation pour permettre aux habitants et aux jeunes vivant aux alentours de profiter d'activités en lien avec la nature et favoriser les rencontres et la participation locale.



4

JARDIN DES PLANTES MÉDICINALES

Un jardin dédié aux plantes médicinales a été créé pour sensibiliser les habitants aux enjeux liés à la santé et au développement durable. De la plantation à la récolte, en passant par l'entretien et le séchage des plantes, les participants peuvent observer les différentes étapes du cycle de vie des plantes et découvrir leurs vertus sur la santé.

La participation au projet s'effectue auprès de la Mairie sur inscription*.

LIEU

Chemin du Bois-
Des-Arts 54, devant
la serre horticole de la
voirie



5 FORÊT NOURRICIÈRE

Située près du Chalet Nicolas, la forêt nourricière est un espace à la fois productif, pédagogique et expérimental. Inspirée des principes de la permaculture, elle associe arbres fruitiers, arbustes, plantes comestibles et cultures maraîchères pour créer un écosystème diversifié et autonome.

Les fruits et légumes qui y poussent sont mis à disposition du public en libre cueillette.

Lieu d'expérimentation et de pédagogie, notamment grâce à la présence d'un dôme géodésique végétalisé, cet espace permet de découvrir des approches de culture alternatives et innovantes telles que l'électroculture ou la musique des plantes, à travers différents panneaux explicatifs.

Une haie nourricière, composée de plantations comestibles, complète l'installation et offre refuge et nourriture à la faune locale.

LIEU

Route de Jussy 40,
près du Chalet Nicolas

6

PARC FORESTIER

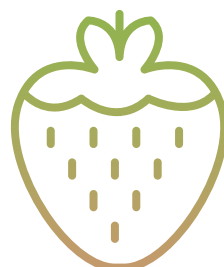
Dans le quartier de Belle-Terre, un parc forestier urbain, d'une superficie de plus d'un hectare, a été planté selon la méthode Miyawaki. Cette technique consiste à planter de nombreuses essences locales sur une petite surface, afin de recréer rapidement un écosystème forestier dense et riche en biodiversité. Les arbres poussent ainsi plus rapidement et créent, en quelques années seulement, un véritable système forestier.

Sa réalisation a été rendue possible grâce à un partenariat public-privé et à la participation d'écologues et d'habitants sous la forme d'ateliers de plantation.

Afin de protéger les jeunes plantations et de favoriser leur développement, la zone forestière n'est pour l'instant pas accessible au public. Les abords du site offrent toutefois un espace de promenade permettant d'observer l'évolution de cette jeune forêt.

LIEU

Entre l'école Belle-Terre, le chemin de Chantemerle et la zone villa



LIEUX

Belle-Terre
Voie de la Résistance
Marcelly
Mairie

Plusieurs vergers ont été plantés afin de favoriser la biodiversité et d'offrir des fruits frais et locaux, tout en proposant des lieux de rencontre, de participation citoyenne et de partage de savoirs.

Le verger participatif de Belle-Terre, conçu dans le cadre d'un projet participatif, est composé d'une quarantaine d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers et pruniers). Géré par l'association La Cerise sur le quartier*, il permet aux habitants qui le souhaitent de participer à son entretien à travers des ateliers de taille, des activités de récolte ou des événements de quartier.

Le verger de Marcelly, d'une surface de 400 m² est destiné aux élèves de l'école comme support pour les activités scolaires et parascolaires.

Les verchères de la Mairie mettent en valeur des variétés anciennes de pommes et accueillent ponctuellement des visites, des formations ou des événements organisés par la Ville de Thônex.

Enfin, le verger de la voie de la Résistance, constitué de 26 arbres fruitiers, est appelé à évoluer vers une gestion participative avec les habitants du quartier sous supervision communale.

Les arbres étant encore jeunes, seul le verger de Belle-Terre produit actuellement des fruits.

Plusieurs espaces de libre cueillette ont été aménagés sur l'ensemble du territoire, où les habitants peuvent venir récolter gratuitement des fruits, des légumes et des fleurs à couper.

Ces plantations, réalisées selon des méthodes respectueuses de l'environnement, permettent de valoriser les produits de saison, tout en offrant aux habitants un accès direct à des cultures locales et biologiques.

Les passants peuvent se servir librement et profiter des récoltes lorsqu'elles sont disponibles.

LIEUX

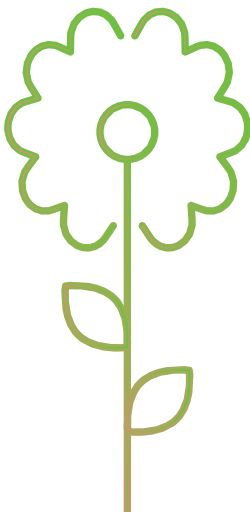
Fruits et légumes

- La Route des petits fruits,
parc Joseph-François Burdallet
période de récolte : juin à septembre
- Les P'tites myrtilles de Marcelly,
école Marcelly
période de récolte : juin à août
- La Marquise des saveurs,
Maison des Quartiers
période de récolte : juillet à octobre
- Les Figuiers de demain,
Fondation en faveur de la jeunesse
période de récolte : août à octobre
- Potager des Maraudes,
chemin de Marcelly
période de récolte : toute l'année
- Le Goût du parc,
parc Graveson
période de récolte : mars à décembre
- Les Cépages du feu,
caserne des pompiers
période de récolte : septembre
- Le Sentier des framboises,
arrière des EPI de Thônex
période de récolte : juin à août
- Le Potager de la Mairie,
Mairie de Thônex
période de récolte : avril à novembre
- Le Bois gourmand,
chemin du Bois-Des-Arts
période de récolte : juin à octobre

Fleurs

- Une Fleur pour ton bonheur,
Curé-Desclouds
*période de récolte : mars à mai
et juillet à septembre*
- Le Temps d'un bouquet,
parc Simone Munier
*période de récolte : mars à mai
et juillet à septembre*
- À Deux pas des fleurs,
Mairie de Thônex
*période de récolte : mars à mai
et juillet à septembre*
- À Fleur de Vilette,
route de Vilette
*période de récolte : mars à mai
et juillet à septembre*
- Parc en fleurs,
parc Jean-Marie Gignoux
*période de récolte : mars à mai
et juillet à septembre*

Calendrier des récoltes





MICRO-FORÊT URBAINE PARTICIPATIVE

LIEU

Parc Elisabeth-
et-Eva-Tomei

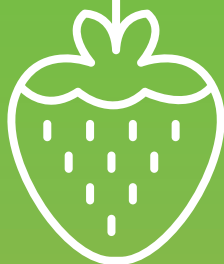
Une micro-forêt urbaine a été créée sur le terrain de la Maison des Quartiers, transformant 390 m² en un véritable écosystème forestier. Ce projet, réalisé selon la méthode Miyawaki, permet de recréer une forêt naturelle sur une petite surface grâce à une forte densité d'arbres et d'arbustes.

La plantation de la forêt s'est faite en présence d'enfants, d'élèves, d'habitants et de professionnels lors de plusieurs ateliers.

Au-delà de l'impact écologique, ce projet a offert aux participants l'opportunité de se connecter à la nature et de contribuer ensemble à la création d'un espace vert durable, qui continuera à enrichir le quartier pendant de nombreuses années.



POUR ALLER PLUS LOIN



CHARTRE DES JARDINS

La Charte des Jardins est constituée de dix idées simples pour favoriser la nature dans le jardin des habitants. En adoptant ces principes, chacun peut contribuer à préserver la biodiversité locale : laisser une place à la nature sauvage, limiter les produits chimiques ou encore offrir des habitats aux insectes et oiseaux.

Les personnes qui adhèrent à la Charte peuvent afficher leur engagement à l'aide d'un signe distinctif dans leur jardin.

Inscrivez-vous en ligne* et demandez votre emblème auprès du Service de l'espace public.

1001 JARDINS PLUS VIVANTS

La plateforme « 1001 jardins plus vivants », proposée par le canton de Genève, accompagne les personnes qui souhaitent rendre leur balcon, leur terrasse ou leur jardin plus favorable à la biodiversité.

La plateforme en ligne met à disposition des conseils pratiques, des idées d'aménagement et un accompagnement pour créer des espaces accueillants pour la faune et la flore locales. Selon les projets, un soutien technique ou du matériel peuvent également être proposés.

Dans un premier temps, Thônex a été choisie comme commune pilote pour tester la mise en place de cette plateforme avant qu'elle ne soit proposée à l'ensemble du territoire cantonal.

PARCS EN FÊTE

Un festival est proposé chaque année au printemps, visant à mettre en lumière l'ensemble des parcs de la ville. Cet événement gratuit est ouvert à toutes et à tous et permet de découvrir les parcs, jardins et lieux de verdure de la commune. Il permet aussi de rendre plus visible les projets durables réalisés par la Ville et sensibiliser le public à la richesse environnementale et sociale de ces espaces.

Le festival met en valeur la diversité des jardins, des vergers, des forêts et des potagers et permet d'impliquer les habitants dans ces projets. Entre animations, ateliers et visites guidées, il allie découverte, plaisir et sensibilisation, faisant des espaces verts de Thônex des lieux vivants, partagés et accessibles à tous.

* Pour s'inscrire aux différentes offres proposées, rendez-vous sur : www.thonex.ch/jardins-partages

